

«Quels objectifs fixer au système éducatif ? Dans quels buts économiques et sociaux ?»

Mots clefs : Objectifs – Evaluation – Performance – Excellence – Progrès – Inégalités – Valeurs – Réussite – Apprentissage – Stratégie – Gestion – Stimulation – Compétences –

Actuellement, en France, la situation est préoccupante : près de cent quarante mille jeunes par an quittent le système scolaire sans diplôme. Aussi, si l'école française n'arrive pas à s'améliorer, n'est-ce pas parce qu'elle ne se fixe pas d'objectifs spécifiques à horizons précis et qu'il manque d'une stratégie éducative ? C'est pourquoi, afin d'améliorer la conjoncture de l'Ecole Républicaine, le séminaire s'essaie aujourd'hui à proposer des stratégies éducatives en partant de la fixation d'objectifs correspondant aux faiblesses du système et des différents systèmes d'évaluation qui y sont corrélés : des objectifs d'apprentissage aux objectifs institutionnels servant à piloter de manière adéquate le système. C'est dans ce cadre que Jean-Michel Blanquer intervient sur le sujet :

De l'évaluation des élèves à l'évaluation nationale en passant par toutes les échelles (département, académie...), l'évaluation reste en effet un outil indispensable pour constater les forces et les faiblesses du système éducatif à tous les niveaux ; à condition toutefois qu'elle ne soit pas considérée comme quelque chose d'« antipathique », en gardant à l'esprit la philosophie première de l'évaluation : réduire les inégalités sociales dans le milieu scolaire et contribuer au progrès (voire à l'excellence...), tant celui de l'élève que celui de l'établissement et de tous les acteurs du système éducatif y contribuant. Pour ce, le système dispose d'études précises et d'organes actifs (nationaux et internationaux) dans la réflexion sur les objectifs à mener, basés précisément sur les évaluations et susceptibles d'améliorer les performances du système éducatif (DEPP, OCDE, etc.) Néanmoins, de nombreuses questions demeurent : à quelle périodicité doit-on pratiquer les évaluations ? Dans quelles disciplines ? Que faut-il évaluer et comment ? Une évaluation régulière – et ce dès le plus jeune âge - au moins tous les trois ans et notamment dans les matières fondamentales que sont le français et les mathématiques semblerait optimale.

Mais que faut-il véritablement évaluer ? Le débat a particulièrement insisté sur les compétences que l'élève doit acquérir : le fameux *curriculum* général, mais toutes les compétences et savoirs à acquérir ne peuvent pas s'évaluer de la même manière ; d'autant plus si lesdites compétences à évaluer sont liées à des « valeurs » ou même à des talents plus ou moins éloignés des disciplines académiques que sont le français et les mathématiques. Comment dès lors passer de ces valeurs (qui sont, rappelons-le des finalités en soi de l'Ecole Républicaine) à des objectifs mesurables ?

Quant aux objectifs que l'on peut atteindre, certains pays se voient dotés de systèmes apparemment plus efficaces que le nôtre, avec pour dénominateur commun un système de « gestion par objectif » dont les experts nous font part : par exemple, en Belgique, les objectifs du système éducatif sont clairement établis par une note politique du ministre au début de chaque législature. Ils sont calendaires, concernent l'équité, les enseignants et les institutions scolaires qui sont responsables de la qualité de l'enseignement. La vérification des objectifs est annuelle et le système manifeste de surcroît un intérêt tout particulier pour savoir ce qu'il est advenu des étudiants sur le marché de l'emploi ! Le système de gestion par objectif au Danemark, s'il est novateur (2013) semble toutefois prometteur : à l'instar de la Belgique, les objectifs à fixer au système éducatif sont incorporés dans la loi, parmi lesquels des objectifs nationaux de compétences et d'habileté, et de connaissances. De manière plus générale, l'école doit aider chaque élève pour avoir des meilleurs résultats, réduire l'effet des origines sociales dans les résultats obtenus chaque année et améliorer l'atmosphère d'apprentissage. L'Angleterre connaît un dispositif de gestion par performances : une gestion par performance avec une *documentation teachers* (l'enseignant doit écrire tout ce qui se passe dans la classe), le droit au développement professionnel de l'enseignant et une évaluation annuelle avec des *teacher standards* (des normes de compétences que les enseignants doivent atteindre). Le système des Etats-Unis quant à lui propose une politique de « gestion par résultats » plus radicale en vue de la réalisation des objectifs (*No Child Left Behind*), en promettant des subventions plus importantes si les écoles parviennent à réduire le pourcentage de jeunes en difficulté, ce qui donne *in fine* des résultats assez probants.

Bien évidemment, dans la mesure où ce type de gestion avec des objectifs clairement établis, copieusement légiférés et avec un intérêt certain pour les résultats qui en découlent, semble opérationnel à l'étranger, pourquoi ne pas l'établir en France ? A plus forte raison si l'on reconsidère la situation des zones d'éducation prioritaires (souffrant d'un déterminisme social dramatique) à la lumière du système américain par exemple. Un tel projet contribuerait-il à la promesse d'un avenir meilleur pour les élèves et pour l'égalité des chances dans le milieu scolaire ?